

2015|2016
RAPPORT ANNUEL

OTTAWA
CONVENTION
CENTRE



CENTRE
DES CONGRÈS
D'OTTAWA

An Agency of the Government of Ontario | Un organisme du gouvernement de l'Ontario



ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

Nina Kressler

Présidente-directrice générale

Dan Young

Vice-président et
chef de l'exploitation

Paul Keogh

Premier vice-président,
ventes et service à la clientèle

Loretta Briard

Directrice générale



Ontario

Centre Shaw

55 promenade du Colonel-By, Ottawa,
Ontario, Canada, K1N 9J2

Tél: 613-563-1984 or 1-800-450-0077

Fax: 613-563-7646

Email: info@shaw-centre.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCO

Marc Seaman

(Président – 13 décembre 2013 - 12 décembre 2015)
20 août 2012 - 12 décembre 2017

Bernie Ashe

23 octobre 2008 - 12 novembre 2015

Dick Brown

11 décembre 2013 - 10 décembre 2016

David Coletto

2 février 2016 - 30 novembre 2016

Frank Colletti

6 mai 2015 - 5 mai 2018

Mathieu Fleury

10 décembre 2014 - 30 novembre 2018

Mona Fortier

11 décembre 2013 - 30 novembre 2016

Annie Hillis

11 décembre 2013 - 10 décembre 2016

Jean Lalande

8 septembre 2014 - 7 septembre 2017

Richard Patten

16 avril 2014 - 15 avril 2017

Maria Ricci

11 décembre 2013 - 10 décembre 2016

David W. Scott

11 décembre 2013 - 10 décembre 2016

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA PDG

Le Centre des congrès d'Ottawa (CCO) est fier d'avoir mené à bon terme ses cinq premières années d'exploitation, période au cours de laquelle il a accueilli des gens des quatre coins du pays et de la planète, et a engendré d'importantes retombées économiques pour la ville d'Ottawa et la province d'Ontario. Au cours de la dernière année, le CCO a organisé 437 événements, qui ont généré pour les trois paliers du gouvernement des retombées de plus 31 millions de dollars en taxes. Depuis sa réouverture en 2011, les répercussions économiques totales du CCO se chiffrent à 417 millions de dollars et plus de 158 millions de dollars en taxes. À l'automne 2015, le CCO a nommé Nina Kressler au poste de présidente-directrice générale. Le conseil d'administration et l'équipe de gestion du CCO ont profité de l'arrivée de la nouvelle PDG pour redéfinir la vision du Centre pour l'avenir. Il reste fidèle à sa vision de « *gens inspirés créant des événements extraordinaires* » et ses collègues dévoué(e)s entrevoient l'avenir avec enthousiasme.

Lors de son processus de planification d'affaires, le CCO a prévu une baisse dans les recettes liées aux congrès pour l'exercice 2015-2016, anticipant son année la plus éprouvante depuis sa réouverture de 2011. À la faveur de l'adoption d'une approche concertée et collaborative, la direction a réduit les dépenses opérationnelles et a stimulé ses ventes de façon agressive tout au long de l'année. Cette approche ciblée et proactive a non seulement permis au CCO d'atteindre ses objectifs financiers, mais également de dépasser de plus de 1,1 million de dollars ses revenus budgétisés. En outre, il a réduit ses dépenses de quelque 200 000 dollars par rapport au budget, ce qui lui a permis de connaître son meilleur rendement marginal à ce jour.

En 2015-2016, le CCO a organisé plusieurs événements d'envergure qui ont rehaussé son profil et sa réputation tout en démontrant l'étendue et la profondeur de ses

compétences. Au mois de juin, c'est avec fierté qu'il a accueilli la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui présentait son rapport final lors d'une conférence de presse et d'un événement. Au mois de juillet, il a accueilli le 7e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, qui a réuni pendant dix journées des participant(e)s de 171 pays. Au mois de décembre, il a organisé pour 2700 hôtes la soirée du Parti libéral du Canada, le plus grand dîner avec service aux tables depuis sa réouverture de 2011. En février 2016, l'événement national 2016 de Loblaw a réuni plus de 2000 délégué(e)s, vendeurs et vendeuses. Il s'agissait du plus grand congrès tenu dans les installations du CCO à ce jour. Cet événement, qui a entraîné quelque 3500 réservations dans divers hôtels de la ville, comprenait un volet de bienfaisance en vertu duquel un don d'une ampleur jamais vue en ville a été fait à deux banques alimentaires de la région. Le succès qu'ont connu ces événements et tous les autres au cours de la dernière année s'explique par le travail acharné des collègues du CCO, qui ont la conviction d'être des *gens inspirés créant des événements extraordinaires*.

Le Centre des congrès d'Ottawa est voué à un brillant avenir. En travaillant en collaboration avec son partenaire stratégique, Tourisme Ottawa, le Centre a commencé à gagner du terrain dans le secteur des congrès internationaux ainsi que dans le secteur national des réunions d'entreprises. Les mois qui sont traditionnellement les moins occupés, juillet et août, sont maintenant le théâtre de congrès internationaux d'envergure, comme l'Electrical and Electronics Engineers International Symposium, tenu en juillet 2016, et le Sommet mondial 4-H, qui aura lieu en juillet 2017. Avec le Canada qui célébrera son 150e anniversaire en 2017, le rythme de réservations est soutenu, comme en font foi les 34 congrès confirmés à ce jour. La mise en œuvre d'une approche de ventes plus stratégique et plus ciblée a rimé avec plus de réservations pour les années à venir, 98 congrès ayant déjà été confirmés en date du 31 mars 2016 pour la période allant de 2016-2017 à 2020-2021.

Redonner à la collectivité est devenu une priorité pour le personnel et demeurera au centre des futurs objectifs du CCO. À cette fin, le CCO a annoncé le lancement du programme *Un héritage à partager*, une initiative qui encourage les sociétés à faire des dons pour les gens

les plus vulnérables d'Ottawa lorsqu'elles organisent un événement. Plutôt que d'envoyer certains produits et articles de leurs foires ou salons à leur lieu d'origine, comme des produits alimentaires et des articles d'hygiène personnelle, ceux-ci sont emballés par une équipe de bénévoles du CCO et distribués par un partenaire du CCO, Freeman, à des banques alimentaires de la région, des refuges pour femmes et d'autres organismes qui apportent du soutien aux gens dans le besoin. Par exemple, au cours de la dernière année, près de 20 000 mètres carrés de moquette peu utilisée du salon international de l'auto d'Ottawa-Gatineau ont été offerts à la boutique ReStore d'Habitat pour l'humanité, et 47 471 kg d'aliments ont été remis à deux banques alimentaires locales à la suite de l'événement national 2016 de Loblaw. Le mouvement du programme *Un héritage à partager* prend de la vitesse et le CCO est fier d'apporter de cette façon du soutien à la collectivité.

Le CCO est fier d'obtenir de solides résultats en matière de service à la clientèle, notamment une note de 4,6 sur 5 en ce qui concerne la satisfaction globale. Le haut niveau de fidélisation des clients explique l'excellence de ce bilan. Le CCO éprouve de la gratitude à l'égard de sa clientèle loyale et est ravi de partager quelques-uns des témoignages qui lui sont envoyés tous les ans.

« J'ai vécu dans d'autres centres et hôtels les aléas des hiérarchies de service établies qui ne permettaient pas une communication efficace, mais qui requéraient plusieurs appels pour la réalisation de simples tâches. Le Centre Shaw a réussi à alléger ce processus. Il est rassurant de savoir qu'en composant un seul numéro des gestes seront posés pour accéder à nos demandes. »

Jay Moore - Le Conseil canadien du
Congrès du travail du Canada

« Les employés ont été accommodants comme nulle part ailleurs où nous avons organisé notre événement précédemment. Beau travail! »

Kalene DeBaeremaeker - Impact Canada
(remise de prix des Champions de la
santé mentale)

Le succès ne découle pas de la réussite d'une seule mission. Grâce à ses partenaires internes professionnels et dévoués – ARAMARAK Entertainment Services (Canada) inc., Freeman Audio Visual et Freeman Electrical Services –, le CCO continue de croître et de célébrer ses triomphes avec eux. Le CCO ne tient pas pour acquis son partenariat avec Tourisme Ottawa, son associé en matière de marketing de destination, et souhaite souligner le fort leadership dont il fait preuve pour promouvoir la ville d'Ottawa comme un lieu de calibre mondial pour la tenue de réunions, le travail et le divertissement! Le CCO tient à lui transmettre ses plus sincères remerciements pour l'engagement constant qu'il démontre à l'égard de sa vision de « *gens inspirés créant des événements extraordinaires* ».

Le CCO est fier des réalisations de son équipe de gestion, de ses collègues, de ses partenaires de services et de son conseil d'administration au cours de l'exercice 2015-2016. Ensemble, nous sommes plus forts!



Marc Seaman
Président du conseil
d'administration



Nina Kressler
Présidente-directrice
générale

OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

L'équipe de la haute direction établit tous les ans les objectifs du CCO. En 2015-2016, ces objectifs s'articulaient autour des cinq priorités stratégiques suivantes : la durabilité financière, la satisfaction de la clientèle, la satisfaction des collègues, le rendement des partenaires et la responsabilité sociale de l'entreprise.

Durabilité financière

L'impératif financier à long terme de CCO consiste à générer des revenus d'exploitation excédentaires qui suffisent à combler ses besoins en matière de cycle de vie, à assumer les remboursements de la dette et à maintenir un flux de trésorerie positif.

Retombées économiques en 2015-2016

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, le CCO a accueilli 39 congrès et salons professionnels, dont au moins 25 % des participant(e)s ne provenaient pas de la région d'Ottawa-Gatineau, ce qui équivaut à plus de 41 500 visiteurs et visiteuses de l'extérieur, lesquels ont injecté quelque 81 millions de dollars en dépenses directes, y compris :

- 62 millions en dépenses des participants
- 14 millions en dépenses des exposants
- 5 millions en dépenses de production

Ces dépenses directes ont fourni un apport d'environ 67 millions au PIB d'Ottawa et ont soutenu quelque 975 emplois, ce qui se traduit par 47 millions de dollars en revenus du travail directs et indirects. Cela comprend 31 millions en revenus du travail qui découlent de 724 emplois soutenus directement par des événements tenus au Centre des Congrès d'Ottawa.

Bilan financier

Objectif	Objectif pour 2015 2016	Résultats pour 2015 2016
Revenu brut	15,4 millions de \$	16,2 millions de \$
Excédent d'exploitation	0,01 million de \$	1,1 million de \$
Rythme de réservation	16,6 millions de \$	15 millions de \$

Occupation

	T1	T2	T3	T4	Total
Salle de bal	68,1%	29,3%	48,9%	47,3%	48,4%
Salle pour salons professionnels	61,1%	17,5%	38,8%	43,9%	40,3%
Salle de réunion	45,7%	21,0%	31,8%	41,0%	34,7%
Total	56,2%	21,2%	37,6%	43,3%	39,4%

Améliorer le taux de satisfaction de la clientèle

Le CCO reconnaît la grande importance que revêt la satisfaction du client, ce qui se reflète dans ses systèmes et procédures. Ceux-ci garantissent un service à la clientèle de qualité supérieure, depuis la prise de contact jusqu'à la facturation finale. En 2015-2016, les résultats demeurent élevés, comme en fait foi le fait que l'objectif de satisfaction globale de 4,5 sur 5 ait été surpassé, avec une moyenne de 4,6 sur 5.

Alors que le CCO achève sa cinquième année d'exploitation, il s'est forgé une solide réputation, aussi bien dans le secteur des congrès que sur le marché des réunions grâce aux événements exceptionnels qu'il organise et au service à la clientèle remarquable qu'il offre.

Collègues et partenaires

Le CCO reconnaît le rôle fondamental que jouent les collègues et les partenaires dans la tenue d'événements de qualité supérieure. De plus, il conserve un programme formel de recrutement, de rétention de personnel, ainsi que de reconnaissance et formation des collègues dans tous les domaines clés de l'organisation. Il maintient également des relations positives et de soutien mutuel avec ses partenaires.

Les collègues du CCO offrent en permanence un service à la clientèle exceptionnel, ce qui se répercute dans les taux de satisfaction de la clientèle. Le taux de satisfaction des collègues au cours de l'exercice 2015-2016 est supérieur à l'objectif de 19 sur 24 que s'était fixé le CCO. Toutefois, il n'a pas atteint sa cible en matière de taux de réponse. Le CCO s'engage à travailler avec ses collègues afin de leur fournir le meilleur environnement de travail possible et les outils dont ils ont besoin pour s'acquitter avec succès de leurs tâches. À l'avenir, la direction cherchera des façons de rendre plus facile le processus de sondage auprès des collègues afin de rehausser leur taux de participation.

Les principaux partenaires du CCO, soit Aramark Entertainment Services (Canada) inc. ainsi que Freeman Audio Visual et Freeman Electrical Services, jouent un rôle clé dans les offres de produits opérationnels et les initiatives de tierce partie. Le CCO travaille en étroite collaboration avec ces partenaires afin de maintenir l'excellence de son service à la clientèle et de veiller à ce que la qualité des produits qu'il offre excède les normes du secteur et les attentes de la clientèle.



Responsabilité sociale de la société

Le CCO reconnaît le rôle qu'il joue dans la vie et l'économie de sa collectivité d'accueil et le rôle que cette collectivité joue dans le soutien et le renforcement de l'expérience que vit sa clientèle. Ce faisant, il vise à démontrer sa responsabilité continue tout en maintenant une interface positive avec la collectivité.

Le CCO s'efforce constamment de trouver des stratégies qui maximisent l'efficacité de son système de gestion des déchets, avec un objectif de réacheminement à long terme d'au moins 80 pour cent. En 2015-2016, il est parvenu à réacheminer 56 pour cent de ses déchets de la décharge. Le CCO s'attend à ce que ces chiffres augmentent au cours des prochaines années grâce à l'apport du comité sur la durabilité qu'il a récemment mis sur pied. Les objectifs de ce comité sont les suivants : communication et éducation, responsabilité et recommandations recevables. Le CCO a également créé un *mur du recyclage*, qui rend le processus de recyclage plus visible pour les hôtes et le personnel tout en lui permettant d'assurer un rigoureux suivi des efforts qu'il déploie dans ce domaine.

Les collègues du CCO reconnaissent également l'importance de redonner à la collectivité et, à ce titre, ils se sont fixé comme objectif de participer à des activités bénévoles tout au long de l'année. En 2015-2016, le personnel du CCO a participé à diverses initiatives visant à soutenir différents organismes et groupes communautaires de la région. Au mois de novembre, des collègues ont passé la journée avec l'équipe du Fonds Habineige, accueillant et aidant les clients, et triant les articles offerts en don. Lors de l'événement annuel national de Loblaw, tenu au mois de février, des bénévoles du CCO ont consacré plusieurs jours à emballer des aliments périssables et non périssables afin de remplir quatre remorques de 53 pieds. Le CCO est fier d'avoir joué un rôle dans ce généreux don aux gens d'Ottawa et de Gatineau. À la fin du mois de février, le CCO a officiellement lancé le programme *Un héritage à partager*, en vertu duquel des clients sont invités à laisser un héritage dans la collectivité à la fin de leur événement. Des bénévoles du CCO travaillent fort pour s'assurer que tout le matériel récupérable est offert et distribué à des œuvres de bienfaisance locales.



FAITS SAILLANTS EN MATIÈRE D'EXPLOITATION POUR 2015-2016

1

Le 2 juin, la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a présenté les résultats de son rapport sommaire dans le cadre d'une cérémonie toute spéciale tenue au CCO. Des conseillers(ères) spirituel(le)s, des commissaires de la CVR, le premier ministre du Canada et, plus important que tout, des survivant(e)s de pensionnats ont participé à la cérémonie. Le CCO a été honoré d'accueillir un événement de cette importance.

2

Du 21 au 26 juillet, le CCO et la ville d'Ottawa ont accueilli 2000 délégué(e)s de partout au monde dans le cadre du 7e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation. L'Internationale de l'Éducation compte 30 millions de membres issus de 402 organisations, dont quelques-unes du Canada. Les discussions se sont articulées autour du thème « *Une éducation de qualité pour un monde meilleur* ». Freeman, le partenaire du CCO, a facilité les communications grâce aux services d'interprétariat multilingue et du soutien visuel qu'il a offerts pour neuf conférences préalables qui nécessitaient un peu plus de 1600 écouteurs. L'écran de 130' x 20' de la salle des plénières représente possiblement le plus grand écran jamais installé dans un centre des congrès.

3

Durant la première semaine de février, le CCO a accueilli l'événement annuel national de Loblaw, le plus grand événement qu'il a tenu à ce jour dans ses installations. Avec 2000 délégué(e)s de partout au pays, l'événement a occupé pendant trois jours la totalité du CCO et en a utilisé une bonne partie pendant dix jours. Il comprenait un volet de bienfaisance en vertu duquel un don d'une envergure jamais vue a été fait à l'Ottawa Food Bank et à Moisson Outaouais, deux banques alimentaires de la région, qui ont reçu 104 437 livres (47 471 kg) de nourriture. Des bénévoles du CCO ont consacré plusieurs journées à emballer les aliments périssables et non périssables, suffisant pour remplir quatre remorques de 53 pieds. Hormis les camions remplis d'aliments, la division des escomptes de Loblaw a offert quelque 7500 sacs d'aliments aux banques alimentaires. C'est avec fierté que le personnel du CCO a participé à ce don incroyable.

STATISTIQUES D'EXPLOITATION POUR 2015-2016

Nombre d'événements :

437

Nombre de congrès :

30

Nombre de salons professionnels et à
l'intention des consommateurs :

24

Nombre de réunions :

243

Autres événements :

140

Revenus :

16,2

million de dollars

Excédent d'exploitation :

1,1

million de dollars

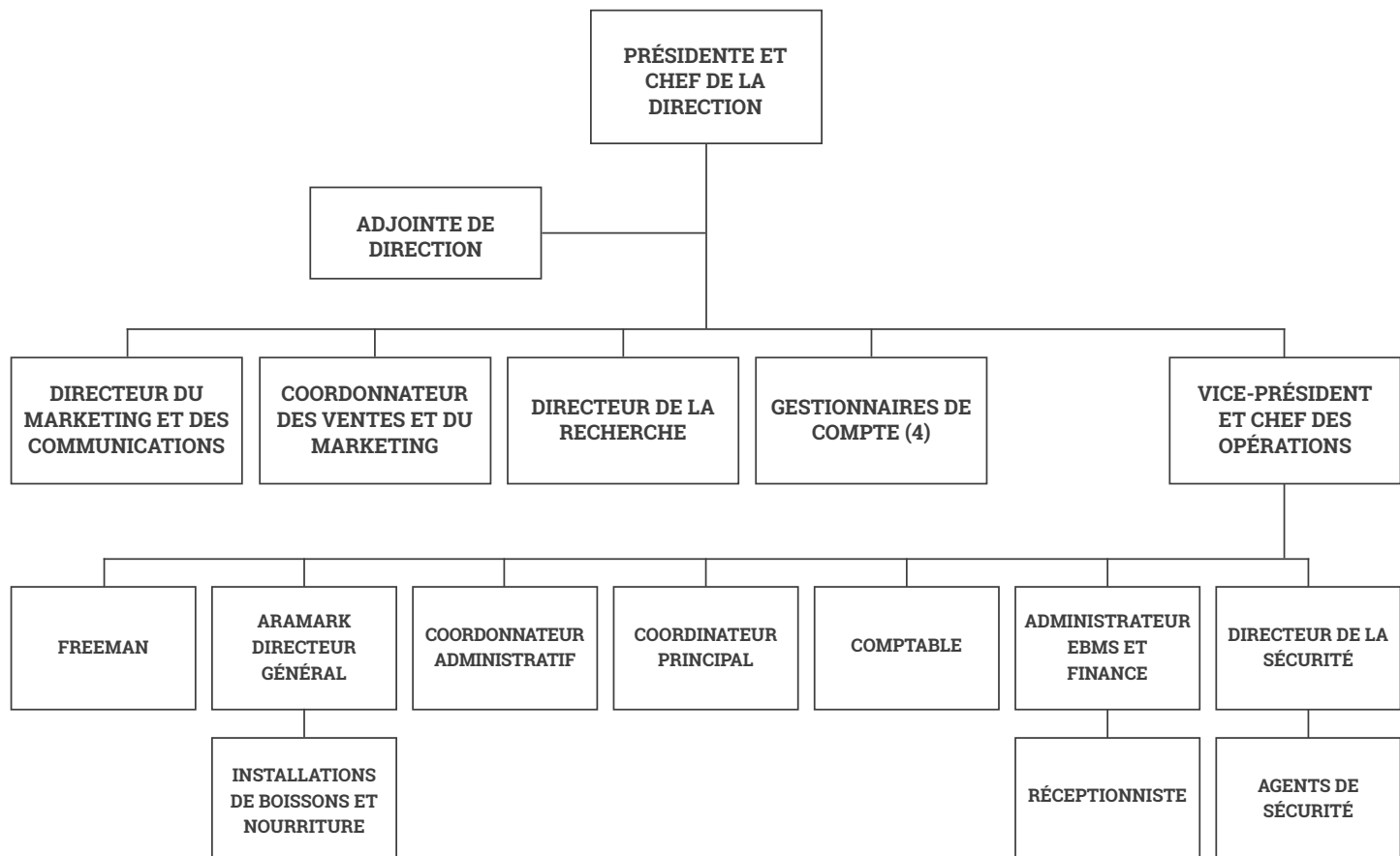


DIVULGATION DE LA RÉMUNÉRATION

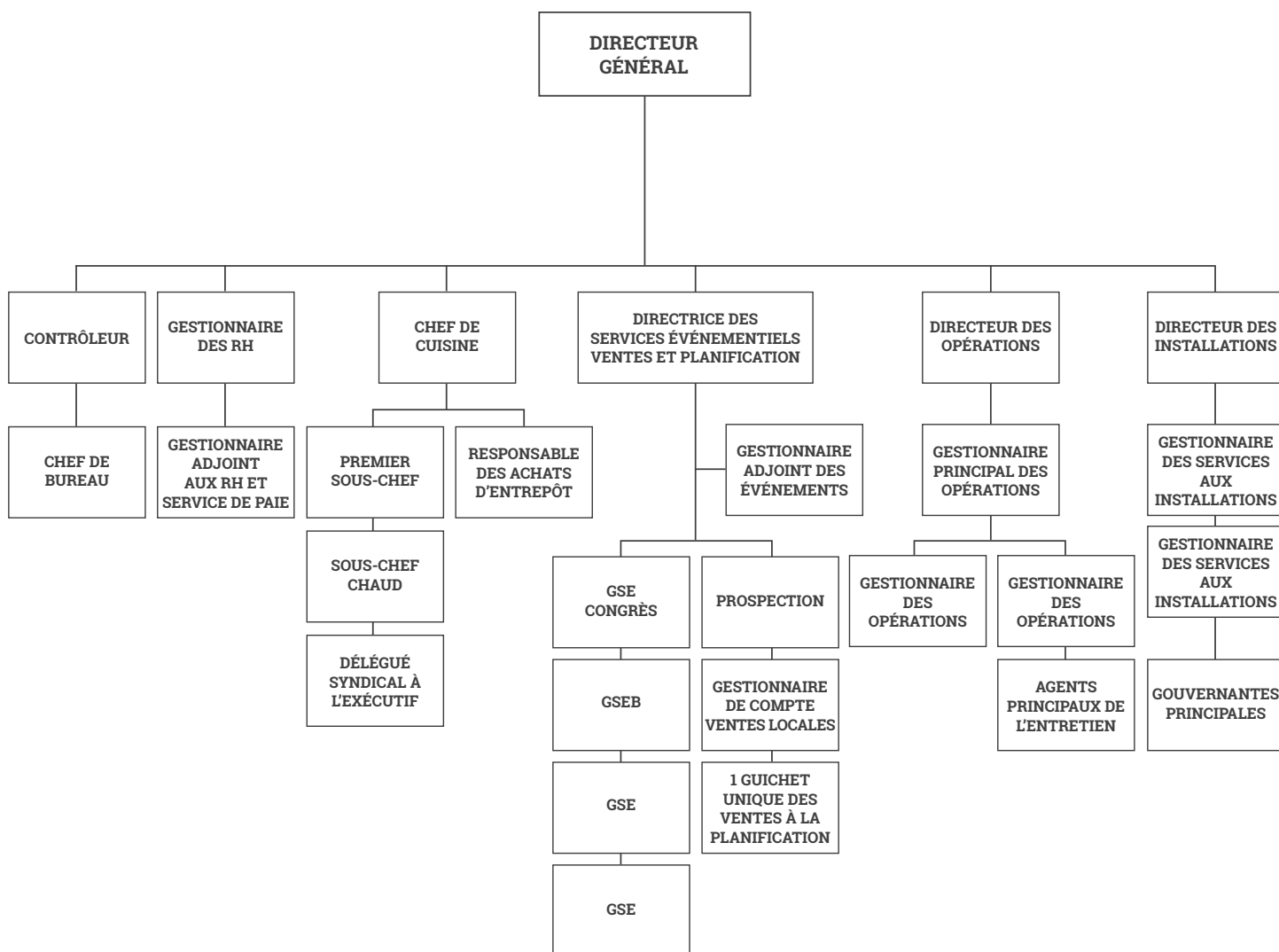
Les membres du conseil d'administration du Centre des congrès d'Ottawa sont rémunérés pour leur participation au conseil d'administration, aux comités et autres réunions au besoin. Voici ci-dessous la rémunération totale versée à chacun des membres pour l'exercice 2014/15.

Marc Seaman	Président	5 400,00 \$
Bernie Ashe	Administrateur	1 350,00 \$
Dick Brown	Administrateur	1 650,00 \$
David Coletto	Administrateur	150,00 \$
Mathieu Fleury	Administrateur	0 \$
Mona Fortier	Administrateur	2 925,00 \$
Annie Hillis	Administrateur	1 200,00 \$
Frank Colletti	Administrateur	600,00 \$
Jean Lalande	Administrateur	1 500,00 \$
Richard Patten	Administrateur	1 350,00 \$
Maria Ricci	Administrateur	1 200,00 \$
David W. Scott	Administrateur	2 100,00 \$

ORGANIGRAMME DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DES SERVICES DES INSTALLATIONS DU CCO



**Société du Centre des
Congrès d'Ottawa / Ottawa
Convention Centre
Corporation**

États financiers
31 mars 2016



Le 23 juin 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, bureau 800, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél.: +1 613 237 3702, Téléc.: +1 613 237 3963*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de ses actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de la situation financière

Au 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Actif		
Court terme		
Trésorerie	1 236 744	1 910 776
Débiteurs	1 191 548	284 285
Frais payés d'avance	82 150	81 088
	<u>2 510 442</u>	<u>2 276 149</u>
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>156 179 744</u>	<u>160 746 499</u>
	<u>158 690 186</u>	<u>163 022 648</u>
Passif et Actifs Nets		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 804 663	2 012 365
Revenus reportés et dépôts	2 451 315	2 256 557
Portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 4)	<u>147 414</u>	<u>140 698</u>
	<u>4 403 392</u>	<u>4 409 620</u>
Revenus reportés et dépôts	477 739	407 909
Dette à long terme (note 4)	48 810 329	46 848 811
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	<u>107 035 910</u>	<u>110 248 841</u>
	<u>160 727 370</u>	<u>161 915 181</u>
Actifs nets	<u>(2 037 184)</u>	<u>1 107 467</u>
	<u>158 690 186</u>	<u>163 022 648</u>
Engagements (note 9)		

Approuvé par le Conseil,



, administrateur



, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Revenu		
Nourriture et boissons	9 553 086	9 804 603
Location de salles	4 374 680	3 789 362
Commissions	1 529 300	1 356 986
Publicité	608 893	340 998
Autres	104 414	74 413
Intérêts gagnés	14 075	21 947
	<u>16 184 448</u>	<u>15 388 309</u>
Charge (note 6)		
Frais directs	6 994 047	7 141 871
Frais des installations	5 048 796	5 143 894
Frais de vente et d'administration et frais généraux	3 013 055	3 052 611
	<u>15 055 898</u>	<u>15 338 376</u>
Excédent des revenus sur les charges avant les éléments inhabituels	1 128 550	49 933
Intérêts sur la dette à long terme	(2 198 235)	(2 112 530)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 212 931	3 212 931
Droits liés à la dénomination	-	(296 655)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(5 287 897)</u>	<u>(5 282 669)</u>
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	<u>(3 144 651)</u>	<u>(4 428 990)</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Actifs nets à l'ouverture de l'exercice	1 107 467	5 536 457
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	<u>(3 144 651)</u>	<u>(4 428 990)</u>
Actifs (passifs) nets à la clôture de l'exercice	<u>(2 037 184)</u>	<u>1 107 467</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	(3 144 651)	(4 428 990)
Éléments sans effet sur la trésorerie -		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 287 897	5 282 669
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 212 931)	(3 212 931)
Capitalisation des intérêts sur la dette à long terme	2 108 932	2 016 819
	1 039 247	(342 433)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7)	(851 439)	985 609
	187 808	643 176
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(721 142)	(21 047)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(140 698)	(134 288)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(674 032)	487 841
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 910 776	1 422 935
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 236 744	1 910 776
Information supplémentaire		
Intérêts payés	89 303	95 712

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

31 mars 2016

1 Nature des activités

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (« le Centre ») a été constitué en société en vertu d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré d'impôts sur le revenu.

2 Sommaire des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes comptables s'appliquant aux organismes gouvernementaux sans but lucratif.

Constatation des revenus

Les revenus provenant de la nourriture, des boissons, de la location de salles et autres sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis aux clients. Les revenus de publicité sont constatés au courant de l'exercice où la publicité est fournie au client. Les revenus de commissions sont constatés au courant de l'exercice où l'événement relié a lieu.

Le Centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation sont constatés en tant que revenus au cours de l'exercice où sont comptabilisées les charges auxquelles ils ont été affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et qu'il est raisonnable de croire que son encaissement est assuré.

Apports reçus sous forme de matériel et services

De temps à autre, le Centre reçoit du matériel et des services. Étant donné que ces apports en matériel et services n'ont pas été acquis dans le cours normal par le Centre ou que leur juste valeur ne peut pas être raisonnablement estimée, les apports en matériel et services n'ont pas été constatés dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des revenus et des charges de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations significatives faites lors de la préparation de ces états financiers comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les revenus de commissions. De par leur nature, ces estimations sont

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

31 mars 2016

exposées à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers de changements futurs apportés à ces estimations pourrait être importante.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements. L'amortissement est établi selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des diverses catégories d'actifs, sauf dans l'année d'acquisition, où l'amortissement de l'actif est comptabilisé au prorata sur la base du trimestre au cours duquel l'actif a été acquis. L'amortissement se calcule comme suit.

Bâtiment	40 ans linéaire
Logiciels	5 ans linéaire
Mobilier, matériel et agencement	10 ans linéaire
Réseau technologique	15 ans linéaire

Le Centre soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif n'a plus de potentiel d'utilisation à long terme pour le Centre. La perte de valeur, s'il en est, correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle. Les pertes de valeur ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

Revenus reportés et dépôts

Les revenus reportés et dépôts représentent les montants versés d'avance par des clients pour des services qui seront rendus au cours de périodes ultérieures.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent les montants qui ont été reçus de divers paliers du gouvernement et d'un des principaux associés du Centre et qui seront affectés à la construction et à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les apports reportés sont constatés comme revenus selon la même méthode que l'amortissement des immobilisations corporelles.

Avantages sociaux futurs

Tous les employés à temps plein du Centre peuvent adhérer au régime de retraite à cotisations déterminées du Centre. En vertu de ce régime, les employés reçoivent, au moment de leur retraite ou à la fin de leur contrat de travail, des prestations de retraite d'un montant correspondant aux cotisations cumulées qu'ils ont versées et que le Centre a versées en leur faveur, majoré de tout revenu provenant du placement de ces cotisations. Les cotisations que doit verser le Centre sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'employé fournit les services.

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé une charge de 81 023 \$ (86 609 \$ en 2015) au titre de cotisations versées au régime de retraite à cotisations déterminées, qui est comprise dans les frais de vente et d'administration et frais généraux.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

31 mars 2016

Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, et de la dette à long terme.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit.

Actif/passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Débiteurs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Dette à long terme	Coût après amortissement

La valeur comptable de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire.

3 Immobilisations corporelles

	2016		
	Coût	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiment	170 840 512	21 282 067	149 558 445
Logiciels	274 577	274 577	-
Mobilier, matériel et agencement	8 394 470	4 177 708	4 216 762
Réseau technologique	2 476 912	825 638	1 651 274
Terrain	753 263	-	753 263
	182 739 734	26 559 990	156 179 744
	2015		
	Coût	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiment	170 119 370	17 011 053	153 108 317
Logiciels	274 577	260 662	13 915
Mobilier, matériel et agencement	8 394 470	3 339 869	5 054 601
Réseau technologique	2 476 912	660 509	1 816 403
Terrain	753 263	-	753 263
	182 018 592	21 272 093	160 746 499

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

31 mars 2016

4 Dette à long terme

Le 2 novembre 2012, le Centre a obtenu qu'une modification soit apportée à l'entente de financement conclue avec l'Office ontarien de financement. En conséquence de cette modification, le Centre ne sera pas tenu de payer les annuités d'intérêt ou de capital à l'égard de l'emprunt concerné pour une période allant jusqu'à cinq ans (« la période »), durant laquelle les intérêts continueront de s'accumuler. À la discrétion de l'Office ontarien de financement et au plus tard en septembre 2018, le Centre devra recommencer à verser les paiements d'intérêts et de capital, en fonction d'un tableau d'amortissement de l'emprunt rajusté qui sera fourni par l'Office ontarien de financement à la fin de la période. Cet emprunt a été présenté comme un passif à long terme en se fondant sur l'hypothèse que l'Office ontarien de financement ne demandera aucun remboursement anticipé.

	2016 \$	2015 \$
Emprunt à l'Office ontarien de financement, portant intérêt à un taux correspondant au coût des fonds du gouvernement de l'Ontario majoré de 0,525 % (0,525 % en 2015), les intérêts étant composés annuellement, y compris des intérêts capitalisés de 2 108 933 \$ (2 016 819 \$ en 2015). Au 31 mars 2016, le taux d'intérêt s'établissait à 4,7 % (4,7 % en 2015)	47 123 077	45 014 144
Dette liée à l'acquisition du réseau technologique, portant intérêt à un taux annuel de 4,7 % et prévoyant des versements mensuels de capital et d'intérêts de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2015) d'avril 2011 à mars 2026.	1 834 666	1 975 365
	48 957 743	46 989 509
Moins : portion échéant à moins d'un an	147 414	140 698
	48 810 329	46 848 811

La dette à long terme, à l'exclusion de l'emprunt à l'Office ontarien de financement, vient à échéance au cours des cinq prochains exercices, comme suit.

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2017	147 414
2018	154 451
2019	161 823
2020	169 548
2021	177 641

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

31 mars 2016

5 Apports reportés

	2016 \$	2015 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	110 248 841	113 461 773
Amortissement	(3 212 931)	(3 212 932)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>107 035 910</u>	<u>110 248 841</u>

6 Charges

Le tableau suivant présente les charges par fonction.

	2016 \$	2015 \$
Frais directs	6 994 047	7 141 871
Frais des installations	10 336 693	10 426 563
Frais de vente et d'administration et frais généraux	2 993 690	3 349 266
Frais de financement	2 198 235	2 112 530
	<u>22 522 665</u>	<u>23 030 230</u>

Le classement des charges par fonction présenté ci-dessus ne tient pas compte de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, ceux-ci étant considérés comme des revenus selon les méthodes comptables du Centre décrites à la note 2.

7 Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement représente la variation des actifs et des passifs à court terme, comme suit.

	2016 \$	2015 \$
Débiteurs	(907 263)	45 946
Frais payés d'avance	(1 062)	1 334
Créditeurs et charges à payer	(207 702)	343 703
Revenus reportés et dépôts - court terme	194 758	488 931
Revenus reportés et dépôts - long terme	69 830	105 695
	<u>(851 439)</u>	<u>985 609</u>

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

31 mars 2016

8 Instruments financiers et gestion des risques

Les données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont classées selon la hiérarchie suivante.

- Niveau 1 - Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 - Données autres que les cours du marché, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif concerné;
- Niveau 3 - Données non observables concernant l'actif ou le passif; les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations internes et externes disponibles et elles constituent les hypothèses les plus appropriées, compte tenu du type d'instrument financier évalué, pour déterminer quel aurait été le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions normales de marché.

La trésorerie, qui représente le seul instrument financier évalué à la juste valeur, a été évaluée comme un instrument financier de niveau 1.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont conçues pour minimiser les sommes dues par les clients à la fin de leur événement et ainsi, réduire leur exposition au risque de crédit. De plus, la direction du Centre révise régulièrement la solvabilité de sa clientèle et dispose de politiques de recouvrement qui semblent suffisantes pour minimiser les pertes dans ce domaine. Le Centre estime que ses débiteurs ne posent pas de risque significatif de crédit.

Au 31 mars 2016, selon la date de facturation, les débiteurs suivants étaient en souffrance mais n'étaient pas considérés comme dépréciés.

	De 31 à 60 jours \$	De 61 à 90 jours \$	De 91 à 120 jours \$	Plus de 120 jours \$
Débiteurs	85 163	-	600	-

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement par l'emprunt. Au 31 mars 2016, le Centre respectait les clauses restrictives liées à l'emprunt et était en mesure de s'acquitter de ses obligations. En novembre 2012, le Centre a renégocié avec succès sa convention de prêt à long terme conclue avec l'Office ontarien de financement (note 4), de sorte qu'il prévoit continuer de respecter les clauses restrictives liées à l'emprunt et être en mesure de s'acquitter de ses obligations pour l'exercice 2017.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

31 mars 2016

Le tableau qui suit présente le classement par échéance des passifs financiers du Centre au 31 mars 2015 à l'exclusion de l'emprunt à l'Office ontarien de financement (note 4) :

	Au plus 6 mois \$	Entre 6 mois et 1 an \$	Entre 1 an et 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	1 648 300	36 758	59 803	59 802	1 804 663
Dette à long terme (à l'exclusion des intérêts non capitalisés)	72 848	74 566	849 584	837 667	1 834 665
	1 721 148	111 324	909 387	897 469	3 639 328

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché sur la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie afférents à ces instruments. Le Centre détient un emprunt de 47 123 077 \$ (45 014 144 \$ en 2015) portant intérêt au coût des fonds du gouvernement de l'Ontario majoré de 0,525 % annuellement (note 4). La direction estime que le Centre ne s'expose pas à un risque significatif de taux d'intérêt, autre que celui lié à son emprunt.

Au 31 mars 2016, l'exposition totale du Centre au risque de taux d'intérêt s'établissait à 47 123 077 \$. Le Centre estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt sur l'emprunt, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des actifs nets d'environ 471 231 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Financement disponible

Le Centre disposait d'une marge de crédit inutilisée de \$ 5 000 000 portant intérêt au taux préférentiel au 31 mars 2016. Cette marge de crédit est arrivée à terme et le Centre est actuellement dans le processus de renégociation pour la renouveler pour un montant de \$ 3 000 000 avec des termes semblables. Cette nouvelle marge de crédit serait disponible jusqu'en mars 2018.

Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité présentée dans cette note doit être utilisée avec prudence, puisque les variations sont hypothétiques et ne constituent pas une prévision du rendement futur. Les sensibilités ci-dessus ont été calculées en fonction des soldes de clôture de l'exercice et varieront par suite des fluctuations des soldes au cours des périodes à venir. De plus, pour les besoins de l'analyse de sensibilité, l'incidence de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des instruments financiers a été mesurée sans égard aux variations possibles d'autres hypothèses. Les variations réelles d'un facteur donné pourraient entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence sur la juste valeur de l'instrument financier.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

31 mars 2016

9 Engagements

Le Centre a conclu un contrat de services pour les installations et un contrat de services pour la technologie relativement à l'établissement du nouveau Centre, les deux échéant en 2026. Selon le contrat de services pour les installations, parmi d'autres termes, le Centre paiera des frais de gestion de 240 000 \$ (230 000 \$ en 2015) avec des hausses annuelles de 10 000 \$ par la suite. Selon le contrat de services pour la technologie, le Centre fera des paiements annuels de 293 000 \$ (290 000 \$ en 2015) se rapportant au contrat de services courant. Tous les montants excluent les taxes applicables.

Le Centre est impliqué dans plusieurs poursuites qui sont survenues dans le cours normal de leurs activités. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, une déclaration d'un montant de \$ 9 600 000 a été déposée par le plaignant contre le Centre en lien avec une allégation de manquement aux obligations contractuelles. Le Centre ne reconnaît pas le bien-fondé de cette déclaration. À ce jour, le dénouement de cette poursuite ne peut être déterminé et aucun montant n'a été enregistré.

10 Gestion du capital

Sur le plan de la gestion du capital, le Centre a pour objectif de maintenir sa capacité de fonctionnement afin d'exécuter son mandat consistant à exploiter un centre de congrès de classe mondiale. La structure du capital du Centre se compose de ses actifs nets, de sa dette à long-terme et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. En matière de gestion de la structure du capital, le Centre vise à garantir l'accès à un flux de trésorerie suffisant pour poursuivre ses activités et remplir ses obligations au titre du service de la dette à l'Office ontarien de financement.